

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 novembre 2014, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Ghislaine Leblond

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Monsieur Johnny Pizar maire, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h32.

14 11 158

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 novembre 2014

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 3 novembre 2014, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest
 - 5.2. Entretien de la patinoire – Parc de Kingscroft
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Rendez-vous estrien pour le soutien au développement des communautés – Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie
 - 6.1.2. Souper des Fêtes de la MRC
 - 6.1.3. Comité Habitation Place Stanstead
 - 6.1.4. AQME – Volet municipal
 - 6.1.5. Ville de Waterville
 - 6.2. **Budget 2015**
 - 6.2.1. Offre de services – Gestion des documents et des archives 2015
 - 6.2.2. Cour commune municipale – Quote-part 2015
 - 6.3. **Divers**
 - 6.3.1. Colloque Bleu-Vert – Bleu Massawippi
 - 6.3.2. Déneigement du stationnement du Centre Communautaire
 - 6.3.3. Nettoyage des gouttières – Centre Communautaire
- 7.- **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport annuel de monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité
 - 7.2. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
 - 7.3. Rapport des conseillers
 - 7.4. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

8.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

8.1 Dépôt du rapport mensuel

9.- Rapport de la directrice générale

9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement

9.2. Rapport d'inspection (insp. bâtiment) au 2847, chemin Kingscroft

9.3. Renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement

9.4. Conditions salariales 2015 : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe

9.5. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

10.- Trésorerie

10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

10.2 Adoption de l'État comparatif au 30 septembre 2014

11.- Divers

12. Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

14 11 159

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Monsieur Jean-Paul Lagueux questionne le conseil municipal sur la provenance du gravier utilisé lors des rechargements ainsi que sur la borne délimitant la limite de la municipale sur le chemin Frappier (limite de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest).

5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest

Monsieur le maire fait le suivi du projet.

14 11 160

5.2. Entretien de la patinoire – Parc de Kingscroft

ATTENDU que Monsieur Jacques Ducharme, résidant de Barnston-Ouest, à déposé une offre de services pour l'entretien de la patinoire de Kingscroft pour la saison 2014-2015;

Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,

Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;

Que la municipalité octroie le contrat d'entretien de la patinoire du parc de Kingscroft pour la saison 2014-2015 à Monsieur Jacques Ducharme au montant de 3 500\$.

Qu'une entente de service pour l'entretien de la patinoire soit signée entre le Comité des Loisirs de Barnston-Ouest et Monsieur Ducharme.

Adoptée à l'unanimité

14 11 161

6.1.1. Rendez-vous estrien pour le soutien au développement des communautés – Fédération des coopératives d’habitation de l’Estrie

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault, et il est résolu;**

Que monsieur le Maire assiste aux *Rendez-vous estrien pour le soutien au développement des communautés, Le logement sociale et communautaire* qui se tiendront le jeudi 4 décembre 2014 à Sherbrooke.

Que la municipalité autorise également les dépenses relatives à ce colloque, c’est-à-dire les frais d’inscription, de déplacement et de repas s’y rattachant. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement #235-2012.

Adoptée à l’unanimité

14 11 162

6.1.2. Souper des Fêtes de la MRC

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l’inscription des élu(e)s et des fonctionnaires intéressés à participer au souper des Fêtes, qui aura lieu le 28 novembre 2014 à Stanstead-Est.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l’unanimité

6.1.3. Comité Habitation Place Stanstead

L’invitation est déposée aux membres du conseil municipal.

6.1.4. AQME – Volet municipal

L’invitation et l’information est déposée aux membres du conseil municipal.

6.1.5. Ville de Waterville

L’invitation est déposée aux membres du conseil municipal.

14 11 163

6.2.1. Offre de services – Gestion des documents et des archives 2015

ATTENDU que la municipalité a reçu une offre de service pour la gestion des documents et des archives 2015 de la part de HB archivistes, s.e.n.c. ;

ATTENDU qu’en date du 3 novembre 2014, aucune date n’a été offerte par HB archiviste à la municipalité afin de faire la gestion des documents et des archives 2014 ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau.
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond, et il est résolu;**

Que la municipalité propose à HB archiviste, que dans la perspective où aucune date ne serait disponible pour la gestion des documents et des archives d’ici la fin de l’année 2014, de reconduire son offre de service 2014 pour l’année 2015, c’est-à-dire le forfait hebdomadaire (4 jours) au montant de 932.79\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l’unanimité

14 11 164

6.2.2. Cour commune municipale – Quote-part 2015

ATTENDU la réception du calcul des quotes-parts 2015 et les prévisions budgétaires 2015 de la cour commune municipale par la Ville de Coaticook ;

ATTENDU que la quote-part 2015 pour la municipalité de Barnston-Ouest est de 2 180\$;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que la municipalité accepte le montant de 2 180\$ en tant que quote-part 2015 pour Barnston-Ouest;

Adoptée à l'unanimité

14 11 165

6.3.1. Colloque Bleu-Vert – Bleu Massawippi

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseiller Ziv Przytyk, qui siège sur le comité de gestion de l'eau, qui a assisté au Colloque Bleu-Vert de Bleu Massawippi samedi le 25 octobre 2014 au Collège des Servites d'Ayer's Cliff.

Que la municipalité autorise également les dépenses relatives à ce colloque, c'est-à-dire les frais de déplacement et de repas s'y rattachant. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement #235-2012.

Adoptée à l'unanimité

14 11 166

6.3.2. Déneigement du stationnement du Centre Communautaire

ATTENDU que le coût total du déneigement du stationnement du Centre Communautaire et de l'entrée de la borne incendie sur le chemin Hunter, pour la saison 2014-2015, soumis par monsieur Malcom Wallis, est de 1 300\$ plus les taxes applicables et que le sablage étant de 30\$ par épandage au besoin ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;**

Que par cette résolution, le conseil municipal confie le contrat de déneigement du stationnement au Centre Communautaire et de l'entrée de la borne incendie sur le chemin Hunter à monsieur Malcom Wallis pour la saison 2014-2015, au coût 1 300\$, plus 30\$/sablage, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 11 167

6.3.3. Nettoyage des gouttières – Centre Communautaire

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond;
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que le conseil confie le mandat à la directrice générale à faire les démarches nécessaires afin de trouver un fournisseur qui effectuera le nettoyage des gouttières du Centre Communautaire.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Rapport annuel de monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité

Lecture et dépôt, par Monsieur le Maire, du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

7.2. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.3. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

7.4. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

La directrice générale dépose officiellement lesdites déclarations en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), soumises par les élus suivants : Johnny Pizar, Ginette Breault, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Ghislaine Leblond.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2014.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2014.

9.2. Rapport d'inspection (insp. bâtiment) au 2848, chemin Kingscroft

Dépôt du rapport d'inspection de l'inspecteur en bâtiment et environnement et discussion entre les membres du conseil.

14 11 168

9.3. Renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement

ATTENDU que ledit contrat arrive à échéance le 31 décembre 2014;

ATTENDU que l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Yvan Vanasse occupe ledit poste depuis 2004;

ATTENDU que la municipalité de Barnston-Ouest propose les conditions suivantes :

1. **base de la hausse salariale** : à compter du 1^{er} janvier de chaque année, 2% d'augmentation sera accordé à l'inspecteur en bâtiment et environnement.
2. **taux pour frais de déplacement** : l'inspecteur en bâtiment et environnement recevra une allocation pour les frais de déplacement calculé de la façon suivante : 50% du prix de l'essence régulier (gaz bar Schoolcraft) obtenu le 1^{er} de chaque mois sera la base mensuelle pour le taux du kilomètre, le minimum est fixé à 40¢ du km.
3. **frais de cellulaire** : l'inspecteur en bâtiment et environnement recevra la somme mensuelle fixe de 25\$ pour l'utilisation de son cellulaire.

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;**

De renouveler le contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour une période de deux (2) ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016.

D'autoriser monsieur le maire et la directrice générale à signer le document «Contrat de travail – période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016».

Adoptée à l'unanimité

14 11 169

9.4. Conditions salariales 2015 : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que les membres du conseil approuvent l'augmentation de salaire de 2% pour l'année 2015 des employés suivants : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe, le tout à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

14 11 170

9.5. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

ATTENDU la résolution 14 10 152, présentant au député Guy Hardy, des travaux de rechargement sur les chemins Corey, Hunter, Buckland, Jordan et Frappier ;

ATTENDU que la municipalité a reçu, le 10 septembre 2014, une confirmation du député de Saint-François de l'obtention d'une aide financière maximale de 30 000\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU qu'un tableau représentant les dépenses effectuées quant aux travaux de rechargement totalisant une dépense nette de 40 291.41\$ est déposé ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que la municipalité approuve les dépenses pour les travaux de rechargement exécutés sur lesdits chemins, pour lesquels une subvention maximale de 30 000\$ a été confirmée par le député de Saint-François.

Que la municipalité affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

14 11 171

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 6 octobre 2014 - #14-10-155	65 211.83\$
B)	Dépenses incompressibles	10 542.54\$
C)	Salaires octobre 2014	8 978.52\$
D)	Comptes à payer au 3 novembre 2014	113 562.41\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 113 562.41\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. Adoption de l'État comparatif au 30 septembre 2014

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;

Que le conseil municipal adopte les états comparatifs au 30 septembre 2014 tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

14 11 173

13. Levée de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h27.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRES.